

**LE SORCIER MALEFIQUE (MPAMOSAVY) ET
L'EPREUVE DU TANGENA (ORDALIE) EN PAYS
BETSIMISARAKA**

par

Fulgence FANONY

Si certaines croyances et pratiques anciennes ont tendance à diminuer avec l'évolution actuelle, par contre, la crainte du *mpamosavy* (1) (Witchman) a redoublé d'intensité chez les Betsimisaraka, aussi bien parmi les partisans des cultes traditionnels que parmi les chrétiens. Cette crainte engendre souvent des conflits dans les villages et pire encore dans un même village entre proches parents. Dans cette analyse, nous essayerons de définir le personnage du *mpamosavy*, les mobiles qui guident ses actions, ensuite nous étudierons les moyens mis en œuvre pour démasquer le *mpamosavy* et les causes réelles et imaginaires de la recrudescence de la crainte du sorcier maléfique.

(1) Il faut se garder de la confusion suggérée par l'emploi du français « sorcier » entre le sorcier maléfique d'une part et le médecin traditionnel d'autre part. Les termes malgaches de *mpamosavy* et de *mpañaody* (guérisseur) sans pouvoir être réunis dans un concept commun de « sorcier », ont pourtant certains rapports sur lesquels on reviendra plus loin. Pour la commodité de notre exposé, nous emploierons le mot malgache *mpamosavy* à la place de la périphrase: sorcier maléfique (Witchman).

LE SORCIER MALEFIQUE (MPAMOSAVY)

Qu'est-ce qu'un *mpamosavy*? *Mpamosavy* est le nom d'agent de la racine *mosavy* (action d'ensorceler), mot qui serait d'origine arabe « mouchaav » (faisant mal); donc un *mpamosavy* est celui qui jette des mauvais sorts autrement appelés « *tolaka* ». On reconnaît chez un homme normal l'existence du bien et du mal, tandis que chez un *mpamosavy*, le mal et la mort cohabitent ensemble. Le *mpamosavy* est sans doute l'être le plus redouté des Betsimisaraka. Quelqu'un est-il malade? Quelqu'un vient-il à mourir? On cherche par tous les moyens à en déterminer la cause et l'acteur. On vient consulter les guérisseurs, les devins (*mpisikidy*), les possédés (*tromba*), etc. On leur reconnaît la capacité de détruire les mauvais sorts envoyés par le *mpamosavy*, de les contrecarrer ou d'en arrêter les effets dangereux.

L'activité du *mpamosavy* doit rester absolument secrète s'il tient à la vie, car démasqué, il mérite la mort. Le *mpamosavy* peut vivre et pratiquer son *mosavy* en isolé ou en société, ce qui explique, sans doute, les bruits les plus fantaisistes qui courent sur lui. Apparemment, rien ne le distingue d'une autre personne ordinaire. Il opère seul la nuit. Il a le pouvoir d'entrer dans n'importe quelle maison et de forcer n'importe quelle barricade, son corps enduit de graisse peut glisser facilement. De plus, il a, dit-on, le pouvoir de se transformer en animal, en rocher ou en poteau. La nuit, il rôde autour des maisons, il a le pouvoir de maîtriser les chiens et rendre muets et inactifs les hommes. Son jeu favori est la danse sur les tombeaux, spécialement sur ceux de ses victimes. Cette danse quasi rituelle a un caractère obligatoire pour un sorcier. Ses animaux préférés sont des animaux sauvages qu'il est censé domestiquer: les crocodiles *voay*, les sangliers *lambo*, les rapaces nocturnes *vorondolo*, litt. «oiseau des esprits», que nous appellerons pour plus de simplicité «hibou» dans le développement suivant, et les félins sauvages *kary*.

Pour se protéger des *mpamosavy*, les gens accrochent des hiboux tués à l'entrée du village pour que leurs «maîtres» les voient et en soient contristés et même démasqués. En effet, les hiboux sont censés appartenir au *mpamosavy* qui les apprivoise. De même on accroche à l'entrée du village, dit-on, l'oreille d'un sanglier capturé à la chasse s'il portait une boucle d'oreille, signe de sa domestication par les *mpamosavy*. Lorsqu'on a tué un crocodile à Fasina (2), on l'a exposé à l'entrée du village, pour la même raison.

Les pouvoirs maléfiques attribués au sorcier sont considérables, il sème çà et là ses maléfices, détruit les plantations de ses ennemis en y envoyant des sangliers et autres animaux nuisibles, il tue leurs femmes et leurs enfants. Il règne ainsi sur un domaine extrêmement diversifié, il peut se

(2) Fasina: village betsimisaraka dans le fivondronana de Mananara-Nord.

mêler de tout, n'importe quelle entreprise humaine est exposée à ses abus, il ne se soucie que de son œuvre de destruction et de l'efficacité de ses sorts. Les charmes maléfiques étant essentiellement transmis par la nourriture, on ne doit jamais offrir à manger ou à boire, surtout aux enfants (particulièrement sensibles aux maladies) sans en avoir goûté soi-même le premier; ainsi en servant du café, on en verse dans sa main une goutte qu'on boit d'abord (coutume récente qui tend à remplacer, sous l'influence des idées européennes d'hygiène, la manière ancienne qui était de boire au récipient même de l'hôte); de même en servant un plat on doit toujours en goûter, ne serait-ce qu'une cuillerée.

Une des préoccupations des Betsimisaraka est de connaître les cheminements qui peuvent conduire quelqu'un à la sorcellerie. En effet, les *mpamosavy* ne forment pas une catégorie fermée: presque n'importe qui peut devenir *mpamosavy*. La cause principale en est l'emploi des charmes magiques *ody* ou *aôdy*. Parfois pour se débarrasser d'un charme trop puissant, son possesseur (un guérisseur *mpañaoody*, «faiseur de charmes») le donne contre honoraires à un de ses clients. Le guérisseur est alors lui-même *mpamosavy* et ses clients risquent de le devenir aussi s'ils ne s'en débarrassent pas à temps. On raconte ainsi l'exemple d'une femme enceinte, qui avait acquis un remède contre le *tambavy* (maladie des enfants supposée venir de la malveillance du fœtus). Le guérisseur lui fit prendre des feuilles de manguiers recueillies au sommet de l'arbre, des racines de la liane *avetro* (*Smilax Kraussiana*, Meissn) et du jonc *vendrandity*. Il lui ordonna aussi de se faire des incisions, ce qu'elle refusa parce qu'elle était enceinte. Lorsqu'elle eut réuni les plantes ordonnées, le plus jeune de ses enfants se mit à pleurer sans cesse et elle entendit des sangliers grogner derrière la maison. Prise de peur, la femme jeta les plantes dans le fleuve Mananara (3) de peur de devenir *mpamosavy*. Le soir même, le fleuve entra en crue et inonda la région. Depuis ce temps-là, cette femme ne prit plus des *ody* sans consulter auparavant la divination par le *sikidy*.

Selon nos informateurs, c'est surtout parmi les femmes qu'on rencontre les *mpamosavy*, et ceci parce que les femmes emploient pour retenir leurs maris des philtres *ody fitia* à base de produits souillés. Par exemple l'une de ces pratiques appelée *misadika hena*, litt. «porter un pagne de viande» consiste, pour la femme, à placer entre ses jambes à la manière du pagne *sadika* une lanière de viande pour la contaminer par le contact de son sexe. Elle fait ensuite manger cette viande à son mari ou à son amant, «pour qu'il ne connaisse pas le mal» (*mba tsy hahalalany ny ratsy*), d'après la formule des informateurs, c'est-à-dire, pour que, ayant apprécié comme bonne une nourriture souillée, l'homme ne soit plus capable de s'apercevoir

(3) Mananara: fleuve de la sous-préfecture de Mananara-Nord, prenant sa source sur le versant est du *tampoketsa* d'Antsiatsiaka et se jetant dans l'Océan Indien près de la ville de Mananara-Nord.

du mal qui est en sa femme, et qu'il lui garde son amour, quoiqu'elle fasse. Pour cela, elle prépare cette viande avec beaucoup de sel. Pendant qu'il mange, elle demande au mari : « la viande est-elle salée ? ». Si l'homme répond : « Elle est bien salée ! », la sorcellerie prend immédiatement son effet. Le mot malgache *masiña* signifie en effet à la fois salé, efficace, saint, sacré. Une fois que la drogue a eu son effet, l'homme n'est plus capable de quitter sa femme. Ce genre de drogues est appelé *ody fanamañana* « drogues qui servent à retenir les gens », du qualificatif *tamaña* (bien habitué), qui se plaît à un endroit, domestiqué (pour un animal). A ce terme est à son tour rattaché le fait que les sorciers sont supposés attirer et domestiquer des animaux sauvages, les sangliers, les crocodiles, les hiboux (*vorondolo*) et les félins sauvages (*kary*) dont ils utilisent les poils et les plumes pour leurs sorts. On dit encore de ces drogues qu'elles « font sortir la nuit », ce qui est une des caractéristiques des *mpamosavy*. Avant de sortir, la femme *mpamosavy* retourne son mari sur sa couche de manière qu'il se retrouve la tête aux pieds, pour qu'il ne puisse pas se réveiller jusqu'à son retour. Finalement la femme n'arrive plus à maîtriser la drogue qui en vient à exiger la mort de la personne que cette femme aimait le plus dans la famille. A ce moment, la femme devient une *mpamosavy*. Si elle refusait de sacrifier des gens à son charme, même des gens de sa famille ou des amis, c'est elle qui mourrait.

Il y a aussi des charmes *ody fitia* ou *ody viavy*, littéralement « charmes pour les femmes », utilisés par les hommes. On les appelle également *tsy roa ny fo*, c'est-à-dire « on n'a pas deux cœurs ». Pour rendre efficace ce charme, l'homme doit conduire sa femme sur le tas de riz dans le silo pour y dormir avec lui. Même si ces charmes n'entraînent pas à la sorcellerie, leur puissance non dominée peut donner le *kizemby* (maladie de la peau, ou peut-être syphilis). Une autre voie peut conduire les hommes à la sorcellerie, lorsqu'ils emploient des charmes particuliers pour se protéger des imprécations *ompa*. L'homme menacé se lave le corps sur le pas de sa porte avec de l'eau dans laquelle il a mélangé le charme *ody*. Si son ennemi se présente à la porte de la maison avec de mauvaises intentions, il sera gravement malade et finira par mourir.

Se débarrasser d'un ennemi de cette manière n'est pas encore de la sorcellerie maléfique *mosavy*, c'est un acte de légitime défense. Mais ce charme est associé à un interdit : l'utilisateur ne doit pas prononcer inconsidérément le nom de ses rivaux. S'il le fait, toute personne contre qui il a un grief et dont il prononce le nom périra.

Parfois un enfant né sous un mauvais signe est enclin à devenir *mpamosavy*. Parfois aussi, l'état de *mpamosavy* s'hérite d'une grand-mère maternelle ou paternelle. Cela s'appelle : *tatatra an-dela*, littéralement une incision sur la langue. Lorsque l'enfant a grandi, il est stupéfait de se voir devenu *mpamosavy* malgré lui. Presque toujours, les *mpamosavy* avouent avant de mourir à qui ils ont transmis leur pouvoir.

Maintenant encore, il y a des gens qui savent que un tel est ainsi *tatatra an-dela*.

Certains *mpamosavy* font agir des intermédiaires à leur place. Cela s'appelle *manolaka olona*, littéralement «détourner quelqu'un». Celui qui est ainsi utilisé par un *mpamosavy* comme intermédiaire se conduit comme un *mpamosavy* (*manao hankin'ampamosavy*). Mais ces intermédiaires ne sont pas reconnus coupables par l'épreuve du *tangena*, dont il va être question. Les intermédiaires utilisés ne sont pas nécessairement des personnes: ce peut être aussi la foudre, un bœuf, l'eau d'une rivière ou l'on se noie, un gros fruit qui vous tombe sur la tête (coco, jacque). Toutes ces morts anormales sont attribuées à la mort par ensorcellement.

Dans tous les cas cités ici, comme dans l'emploi courant du mot *mpamosavy*, il s'agit d'une activité maléfique, interdite, secrète, antisociale. Dans un cas, cependant, nous avons entendu appliquer ce terme à la puissance magique, destructrice de *Rafandazo* (4) qui possédait un charme puissant capable de faire flétrir les feuilles et de chasser les ennemis. On peut dire de lui qu'il était un «bon *mpamosavy*», expression paradoxale, d'après la notion courante de *mpamosavy*, mais on ajoute alors qu'en dehors de cela, il n'y a pas de «bon *mpamosavy*».

En face de cette menace constante du *mpamosavy*, la société est sur la défensive. Le conte suivant, recueilli à Fasina présente l'origine divine à la fois du sorcier *mpamosavy* et du principal des moyens de lutter contre lui: le *Tangena*.

C'EST RATOVOANA QUI EST LE MAITRE DE LA TERRE

Ratovoâna ou Ratovoâna façonna deux hommes. Il les fit de terre. Ces hommes étaient parfaitement terminés; il n'est pas jusqu'au sang que Ratovoâna n'ait su faire pour ces modelages. Mais, ces modelages ne pouvaient se mouvoir, parce que Ratovoâna ne savait pas leur donner le souffle de vie. Ratovoâna emporta ces deux modelages et les posa au sommet d'une colline. Zanahary vit ces modelages et dit à Ratovoâna: «Je vais faire du souffle de vie pour ces objets que tu as faits, mais il faudra que nous partagions aux derniers jours». Ratovoâna accepta et c'est la raison pour laquelle aux derniers jours, lorsque les gens meurent, leur corps pourrit et retourne au sol: c'est la part de Ratovoâna; et, l'esprit, c'est-à-dire l'âme (*iana*), monte vers Zanahary qui l'a faite.

On ne sait si ces deux hommes étaient parents ou non, mais ils eurent une grande postérité, et la terre ne pouvait les contenir. Les gens envoyèrent

(4) *Rafandazo*: ancêtre du *foko* (clan) Zafindrafandazo de Fasina. Cf Fanony (F.), *Fasina, Dynamisme social et Recours à la tradition*, 1974, 394 p. ronéo.

alors un messager parce qu'il risquait de ne plus y avoir de terre où habiter, car elle ne les contenait plus. Le messager fut *Ankodiavitra* (espèce de mille pattes). Lorsqu'*Ankodiavitra* arriva, il exposa les raisons pour lesquelles on l'avait envoyé. *Zanahary* lui demanda : « Combien de gens y-a-t-il déjà ? » *Ankodiavitra* qui ne savait pas le nombre de gens se mit simplement sur le dos et agita ses innombrables pattes. *Zanahary* lui ordonna de rentrer en disant qu'il connaissait le remède. Et *Zanahary* envoya les *mpamosavy* qui provoquèrent la mort de beaucoup de gens. Presque tous les hommes moururent. Alors, les gens se plaignirent de nouveau et envoyèrent un messager. Ce messager fut *Valavo* le rat. Une fois arrivé sur place, il exposa encore les raisons de son voyage. A son tour, *Valavo* ne sut pas dire le nombre des gens qui restaient en vie, et tout ce qu'il put faire fut de sortir ses deux dents. *Zanahary* lui ordonna encore de retourner, car le « remède est bien simple », dit-il, et il envoya le *tangena* (5) et le *fañafaña* (purification, exorcisme).

Ainsi furent passés au crible le bien et le mal. Quiconque est mauvais meurt de ce *tangena*, mais quiconque est bon vit par ce *fañafaña*. Ainsi, maintenant les hommes ne sont ni trop nombreux ni pas assez nombreux. Et c'est de là que vient le dicton prononcé par le prêtre (*mpijoro*) : « *Rativoaña* est le maître de la terre et *Zanahary* le maître de la vie ».

La présence des *mpamosavy* soupçonnée partout et continuellement incite à la méfiance. Il existe bien des moyens traditionnels de reconnaître le *mpamosavy* (ce sont ces indices que nous allons énumérer maintenant) mais seule l'application de l'ordalie *tangena* est vraiment sûre.

On soupçonnera de sorcellerie par exemple la personne qui a donné une banane à un enfant si celui-ci tombe ensuite malade et, à plus forte raison, s'il meurt, et même toute personne qui attire trop les enfants auprès d'elle. De même celui qui a menacé ou injurié des enfants qui sont alors tombés malades.

Si on est malade après avoir bu de l'alcool *toaka* chez quelqu'un, celui-là était sans doute aussi un *mpamosavy*. De même toute nourriture, même achetée, qui vous a rendu malade était sans doute ensorcelée par celui qui vous l'a donnée ou vendue ... Est encore *mpamosavy* celui qui se réjouit du malheur ou de la mort de quelqu'un.

Dans les repas cérémoniels, celui qui distribue la nourriture aurait la possibilité de faire passer des charmes maléfiques sur qui il voudrait. Ce personnage est donc soigneusement choisi et on ne doit pas le remplacer par quelqu'un d'autre jusqu'à la fin des cérémonies. Ainsi, en cas de malheur, on connaîtra sans contestation possible le responsable de la distribution de

(5) *Tangena* : *Tanghinia venenifera*, Poir.

nourriture. C'est pour ces raisons que les organisateurs d'une cérémonie, spécialement d'un enterrement, choisissent avec soin ceux qui vont distribuer à manger et à boire et qu'on appelle *mpitataña*. Un simple regard de travers ou une attention trop marquée pour les faits et gestes d'autrui peut même faire soupçonner d'être un *mpamosavy*.

Est encore *mpamosavy* celui qui prononce des malédictions inconsidérées (contre des enfants ou des jeunes gens insolents, contre le propriétaire d'un bœuf qui a détruit des cultures, etc), celui qui est soupçonné d'avoir « mangé la bouche d'un être mauvais » (*mihinana vavan-javatra ratsy*), c'est-à-dire, par exemple, d'avoir sucé le sang d'un serpent ou consommé le bec de l'oiseau *kirombo* (*Leptosomus discolor*, *Hermann*), oiseau maléfique dont les chants annoncent une mort prochaine, qui se nourrit d'avortons, et dont le bec (pour toutes ces raisons sans doute) est censé puer.

Est encore *mpamosavy* celui qui montre de la joie au cours d'un deuil. Pendant les cérémonies d'enterrement, celui qui danserait seul (à l'écart des danses communes) ou qui s'exercerait seul à des pas de danse qu'il connaît mal, serait considéré comme *mpamosavy* et accusé de la mort de celui qu'on enterre.

Celui qui présente à boire en tenant le gobelet de bambou *pamby* ou le verre par le bord sera accusé d'être *mpamosavy*, parce qu'il est censé, en trempant son ongle dans la boisson, y introduire quelque drogue. On soupçonnera aussi les vieux contrefaits ou aux paroles déplacées, ainsi que les vieilles dames sans enfants. Une personne toujours en train de se réjouir à tort et à travers, de même qu'une personne trop mélancolique seront aussi soupçonnées d'être *mpamosavy*.

Tous ces soupçons s'appuient sur la conviction que chaque village doit fatalement avoir son ou ses *mpamosavy*. On dit que « des maisons inachevées, des femmes non mariées, des jeunes gens non mariés, des gens suspects, des gens nés sous un mauvais destin, tout cela doit se trouver dans un village », et il en est de même du *mpamosavy*.

Normalement dans la société ancienne, tous ces soupçons aboutissaient à un jugement par le *tangena*, mais, actuellement, cette pratique étant théoriquement interdite, depuis la colonisation, par l'administration, les soupçons se perpétuent et détruisent l'harmonie des villages sans pouvoir être détruits par l'épreuve traditionnelle. Cette situation renforce encore la crainte déjà bien ancrée du *mpamosavy*.

L'ÉPREUVE DU TANGENA (ORDALIE)

Nous allons maintenant passer à la description de ce jugement par le *tangena*, célèbre à Madagascar, où il serait d'origine *sakalava*, et se

serait répandu en Imerina au XVIII^e siècle (6). Avec la colonisation, les prescriptions du code Napoléon sur la sorcellerie ont été appliquées à Madagascar bien que la sorcellerie malgache ne soit pas nécessairement en tous points comparables aux pratiques existant en Europe, et la pratique du *Tangena* a été et est encore interdite et réprimée, en principe du moins.

Du fait de ce caractère clandestin du *tangena* de nos jours, nos sources d'information n'ont pu être aussi directes que nous l'aurions souhaité. Lorsqu'il a été question d'organiser une séance de *tangena*, malgré nos demandes, nous n'avons pu obtenir d'y assister. Nous nous sommes fondés d'une part sur des récits de personnes ayant assisté à une séance de *tangena* ou même y ayant joué un rôle important, d'autre part sur une œuvre littéraire, la saynète de Patrice Ndrova écrite en 1945 et jouée à l'époque dans la région de Mananara-Nord à la stupéfaction des personnes averties qui y reconnurent les véritables formules utilisées pour ces épreuves. Nous avons déjà publié une traduction française de ce texte (7). L'auteur avait obtenu lui-même ses informations d'un vieux *mpanangena* (« administrateur du *tangena* ») et les formules qu'il rapporte peuvent être considérées comme authentiques.

Comment se décide-t-on à soumettre quelqu'un à l'épreuve du *tangena* ?

Il peut arriver qu'une personne, excédée de se voir soupçonnée, abandonnée des gens du village dans les travaux communs ou dans les cérémonies du partage des biens *rasahariaña* ou toute cérémonie comportant un repas, demande elle-même à subir l'épreuve, ou bien ce sont des membres de la famille du suspect qui le demandent sans mettre le suspect au courant, pour laver la famille de ce soupçon. Parfois encore, au cours d'une dispute, les deux parties s'accusent mutuellement de sorcellerie et se lancent l'un à l'autre le défi de boire le *tangena*: « *Zaho an-dañiny, anao an-dañiny* » !, c'est-à-dire: « moi d'un côté, toi de l'autre ! », sous-entendu: que l'innocent l'emporte ! Ou encore, une personne étant depuis longtemps soupçonnée par la population d'être un *mpamosavy* est ouvertement accusée et provoquée à l'épreuve par un personnage qui joue le rôle d'« innocent » ou de « bouffon ». Enfin, lorsqu'une séance de *tangena* est organisée, pour un suspect déterminé, on peut en profiter pour y soumettre aussi d'autres personnes plus ou moins suspectes ... La décision définitive ne peut être prise que par les *ray aman-dreny* (8), (notables) du

(6) Cousins (W.C.), *Fomba Malagasy*, Tananarive, Edisiona Vaovao, 1936, 207 p. (voir notamment p. 96 et suivantes).

(7) Fanony (F.), *Fasina: Transformation interne et contemporaine d'une communauté villageoise malgache*, Paris, E.P.H.E., Mémoire, 1976, 216 p.

(8) *Ray aman-dreny*: notable avec des implications sentimentales (« père et mère »), appliqué à une personne, ce terme indique qu'elle fait partie des « pères et mères » du village ou de la société.

village ou du moins par les *ray aman-dreny* de la famille élargie (*ankohonana*) du suspect. Si la personne accusée est une femme qui a quitté son village pour suivre son mari, il faut d'abord mettre au courant la famille de la femme.

La divination par les graines *sikidy* permet bien de détecter un *mpamosavy*, mais le *sikidy* ne donne jamais le nom du coupable, se contentant d'indiquer qu'il y a dans la famille un *ankongoña ambanin'ondañana*, littéralement une punaise sous l'oreiller, c'est-à-dire un sorcier tout proche. Le *sikidy* ne permet donc pas à lui seul de conduire quelqu'un au jugement par le *Tangena*.

Si un *mpamosavy* est pris en flagrant délit, c'est-à-dire notamment en train de danser nu (*tsy misikiñy*, sans pagne) sur une tombe, il doit, en principe, être tué à coups de bâtons et non soumis au *Tangena*. L'expression correspondante «*matin-kobay*» (mort par le bâton, tué à coup de bâton) est un euphémisme pour parler de cette exécution. Mais le *mpamosavy* capturé (et il ne peut l'être que s'il est aperçu sans avoir lui-même vu son ennemi, car, sans cela, il dispose de charmes qui neutralisent ses adversaires ...) peut proposer de l'argent à celui qui l'a découvert pour ne pas être accusé. La peur des représailles du *mpamosavy* peut aussi inciter celui qui l'a découvert à garder le silence.

Passons maintenant au déroulement de l'épreuve elle-même. Seuls les organisateurs de l'épreuve du *Tangena* fixent le jour et le lieu où doit se dérouler le jugement. Le moment venu, des messagers se rendent chez la personne désignée comme coupable sans que cette dernière en soit prévenue et l'incitent sur-le-champ à les suivre sans lui en expliquer la raison. Si la personne refuse de les accompagner, on l'amène de force. Il est important de prendre garde à ne pas alerter le suspect avant l'épreuve pour éviter qu'il ne s'enfuit ou qu'il n'absorbe des matières impures (excréments) qui lui serviraient d'antidote contre l'effet du *tangena*.

Une fois arrivé au lieu choisi (qui est un endroit très retiré par crainte de l'administration), le *mpanangena*, (administrateur du *tangena*) propose en ces termes aux accusés leur grâce s'ils se reconnaissent coupables et s'exilent :

« Nous avons peur de vous. Si vraiment vous avez tué les enfants de Koto et de Kalo, si vous avez tué quelqu'un par la nourriture, par la parole ou par un simple regard, partez dès maintenant si vous le voulez. Voici le riz blanc, une assiette, une cuillère, une marmite, un couteau et un silex ... N'ayez pas honte de partir, mieux vaut partir que mourir ».

Normalement, les accusés refusent :

« Nous avons entendu Seigneur, c'est le jugement qui rend blanc ou noir et non les serments. Mais, mourir sept ou huit fois peu importe, si c'est pour un crime qu'on a commis ».

Le matériel rituel nécessaire est préparé : *kisambo* (deux pieux contre lesquels s'adosent les sorciers), *kisombolo* (morceau de bambou aiguisé dont se sert comme grattoir), *takobo-dravina* (feuilles de ravinala pliées pour former une cuvette dans laquelle vomit le sorcier).

Les sorciers doivent être baignés par leurs beaux-frères ou leurs belles-sœurs, leurs ongles bien taillés et propres. Ils ont chacun un vêtement très léger et simple ne cachant que la pudeur. Une bouteille, une assiette, un bâtonnet, une pièce de 5 francs, une cuillère sont rassemblés dans un coin à la portée du juge. Les accusés sont assis par terre, adossés au *kisambo* et munis du grattoir *kisombolo* : leurs gestes sont surveillés pour qu'ils ne puissent pas absorber de matières impures (crasse de leur propre peau, etc) qui leur servirait d'antidote. On fait cuire le *sosoa* (riz cuit avec beaucoup d'eau) préparé de telle manière qu'il n'y ait pratiquement que de l'eau, et le *mpanangena* chasse les esprits mauvais qui peuvent se trouver dans ce lieu :

« Nous vous invitons, vous qui habitez ce lieu, à partir loin d'ici, vous les esprits mauvais : *tsiny*, *kafiry*, *maimbo*. Et vous les *Zanahary* d'en haut, vous les *Zanahary* d'en bas et tous les Ancêtres, venez assister au jugement que nous allons rendre en ce lieu. Ecartez de nous les dangers venant soit du *fanjakaña* (administration), soit des sorciers que voici. Que ce jugement se passe bien selon votre volonté, vos désirs. Voici le *toaka* (alcool) pour que vous nous accordiez du bien dans cette affaire que vous allez traiter ».

Le *mpanangena* s'adresse alors à haute voix devant l'assistance à des esprits qui sont censés aller à la recherche de *Bimitiny* (esprit du *tangena*), sans lequel le jugement ne peut avoir lieu. Le *mpanangena* décrit les étapes du voyage de ces messagers : ils partent d'abord vers le Nord. Arrivés au village indiqué par les *mpanangena*, ils s'adressent au chef :

« Nous sommes envoyés par un Seigneur au-dessus des seigneurs, en un mot, par un grand Seigneur pour inviter *Bimitiny* à un jugement ».

« Jamais nous n'avons entendu parler de ce nom, dit le chef ».

Les deux messagers reviennent alors vers le *mpanangena* qui, pendant ce temps, dit en scandant ses mots de petits coups frappés très vite sur le bord de l'assiette :

« Ils passent une colline,
Ils passent deux collines
Ils passent trois collines ...
Ils passent dix collines ! »

A la dixième colline, les messagers sont arrivés et rapportent au *mpanangena* (qui à la fois pose les questions et donne les réponses) le résultat négatif de leur démarche. Le *mpanangena* paraît alors embarrassé et se décide en renvoyer les messagers vers le Sud, où tout se passe de la même manière, puis vers l'Est, toujours sans succès, enfin vers l'Ouest, où les messagers trouvent *Bimitiny*. Mais celui-ci fait des difficultés pour venir, il voudrait bien présider à ce jugement, comme c'est son habitude, mais il est tout sale, en haillons, souillé de la tête aux pieds ... Au cours du voyage, les messagers, qui se sont mués en porteurs de *filanjana* (siège à porteurs) le laissent tomber au passage d'un mauvais pont, où il se couvre de boue. Finalement, *Bimitiny* délègue ses pouvoirs au *mpanangena* qui peut alors procéder seul aux opérations.

Après ce voyage plus ou moins chamanique, au cours duquel ce n'est pas le *mpanangena* lui-même qui se déplace mais des esprits qui sont ses auxiliaires, le *mpanangena* prépare la drogue que les accusés devront absorber. Il sort de sa poche un fruit de *tangena* ainsi qu'une petite pierre rugueuse pour râper le fruit. Il prépare aussi une bouteille blanche remplie d'eau, une pièce de 5 francs en argent, un canif. Tout en grattant la noix, il s'adresse à l'assistance :

« Ecoutez bien, vous *Fokonolona*, voici le fruit du *tangena*, il n'est pas avarié, ce n'est pas du *tangendambo* (littéralement *tangena* de sanglier), espèce d'arbre au fruit considéré comme mortel ».

Lui-même boit de l'eau avec quelques raclures du fruit ou en place quelques miettes sur ses lèvres et en distribue à tous les assistants en disant :

« Que celui qui trahira en dévoilant ce jugement au *fanjakana* (administration) en meure ».

Puis, il compte jusqu'à sept et donne aux deux accusés les raclures du fruit enroulées dans un morceau de peau de poulet et leur fait boire beaucoup d'eau de la préparation *sosoa* qu'on vient de faire cuire. Pendant ce temps, les assistants jettent des poignées de riz blanc cru sur le corps des deux accusés, si les grains collent à leur peau, c'est un *signe évident* de la culpabilité des accusés.

Après le discours, le *tangena* change de nom ; on l'appelle *Zanaharibe*, le *Grand Zañahary*. Le *mpanangena* s'adresse alors aux accusés, l'un après l'autre, en lisant les questions qu'il doit poser dans l'eau de la bouteille qu'il tient successivement devant chacun d'eux. Si l'accusé vomit les raclures et les peaux de poulet, il le reconnaît innocent :

«Voilà ce que je lui ai fait avaler; il est donc sauvé (littéralement, il vit); allez le baigner!»

S'il ne vomit pas immédiatement, le *mpanangena* lui fait boire à nouveau de l'eau dans des gobelets *soroko* (gobelets faits d'un morceau de feuilles de *ravinala* replié), il l'interroge encore sur ces crimes, teste sa lucidité en le questionnant sur sa famille, etc. Si l'accusé n'arrive pas à vomir malgré ses efforts, il finit par avouer avoir commis des crimes de sorcellerie (9).

L'accusé reconnu innocent est emmené par sa famille qui chante: «*Veloño e, ... e, veloño e ... e!*» (il est sauvé! il est sauvé!), littéralement: il vit.

On le fait baigner dans un ruisseau. Il est définitivement justifié. L'accusé reconnu coupable peut encore être rendu à la liberté avec l'accord de sa famille qui serait seule responsable du *mpamosavy* (10). Le *mpanangena* dit alors:

«Voyez cette personne, vous avez entendu ce qu'elle a dit; vous êtes témoins, vous, ses parents. Si vous voulez la laisser partir, on la laissera. Si vous voulez la retenir, on la sauvera!».

Les parents peuvent préférer la mort du *mpamosavy* à la honte qui les accablerait:

«Si un seul doit en tuer beaucoup, mieux vaut qu'il parte!»

Le coupable se retire alors de ce lieu. Autrefois, on l'aurait fait courir jusqu'à épuisement et achevé à coups de bâtons et son corps aurait été brûlé. Des noms de lieu gardent encore le souvenir d'une exécution de ce genre, en pays betsimisaraka, tel: *Atialanampamosavy*, littéralement «la forêt du sorcier» près de Soanierana-Ivongo, Fasina, Maroantsetra. Aujourd'hui, par crainte du *fanjakana*, on ne le tuerait plus, mais on le chasserait du village. Il y a une trentaine d'années, on l'aurait abandonné dans une case secondaire au milieu d'un champ jusqu'à ce que la mort survienne pour pouvoir prétendre qu'il a été malade ou qu'il est tombé d'un giroflier, etc. Personne n'aimerait assister à l'agonie d'un *mpamosavy* qui pourrait durer trois ou quatre jours, car c'est trop horrible à voir, nous disait un informateur.

(9) Il arrive que le *mpamosavy* n'arrive plus à compter le nombre de ses victimes, il demande une poignée de riz et la répand sur l'assemblée.

(10) Le *mpamosavy* reconnu coupable rendu à la liberté doit être chassé du village en battant le tambour. Dans la ville de Mananara-Nord, l'administration coloniale avait réservé le quartier d'Androkaroka aux *mpamosavy* chassés de leur village et ne sachant où aller.

Certaines pratiques destinées à se protéger des *mpamosavy* se rattachent à l'utilisation du *tangena* : le *kisambo* contre lequel s'est assise une personne convaincue d'être *mpamosavy* et tuée pour cela est utilisé comme charme contre la sorcellerie (*aody mosavy*). La graine de *tangena* qui a causé la mort d'un *mpamosavy* est portée comme amulette par les parents de ce criminel, elle les protège de la vengeance possible de l'esprit du mort.

A cause de la crainte du *fanjakana*, on ne brûle plus le corps du *mpamosavy*, mais on l'enterre hors du tombeau de ses ancêtres, la tête tournée vers le Sud (normalement la tête est tournée vers l'Est).

Quand le moment de lui donner sa part de bien (*rasahariaña*) arrive, on le déterre et on brûle ses restes pour que son *masantoko* (esprit du *mpamosavy*) (11) disparaisse avec ses restes. Car l'esprit de *mpamosavy* a beaucoup de besoins à satisfaire et perturbe ainsi la vie des hommes ; il empêche le bœuf offert en sacrifice de rester calme et rend inefficaces les remèdes que donnent les guérisseurs, etc.

On tue rarement un bœuf au *rasahariaña* d'un *mpamosavy*, mais on lui offre du manioc, des patates ou des bananes. Le reste d'un bœuf qu'on a sacrifié au *rasahariaña* d'un *mpamosavy* ne doit pas être ramené à la maison, tout doit être jeté dans un ravin (*fampaña*) (12).

CONCLUSION

Mais qu'est au juste la sorcellerie (*mosavy*) ? Nous avons énuméré les inquiétudes que jette le sorcier *mpamosavy* ou *ampamosavy* dans la vie des Betsimisaraka, car les croyances en son pouvoir sont partagées de tous et régissent en grande partie leur comportement.

Une première tentative d'interprétation pourrait y voir un moyen de reporter les causes du mal sur une cause sociale imaginaire. La mortalité infantile, les maladies, les accidents sont attribués à une sorcellerie maléfique qui, comme disent les gens, « ne quitte jamais un village ».

Donc, pour faire disparaître la sorcellerie maléfique, il suffirait de lutter contre la mortalité infantile, les maladies, les accidents par le développement

(11) Quand le *mpamosavy* meurt, son esprit devient un *masantoko*. Si on brûle le corps du *mpamosavy*, son *masantoko* se transforme en rat.

(12) Effectivement, on ne parle pas de *rasahariaña* (cérémonie du partage de biens) pour un *mpamosavy*, mais *tolak' ampampana*, c'est-à-dire « action de jeter dans un ravin ».

de la médecine moderne et par l'enseignement de l'hygiène. Mais si nous poussons plus loin notre analyse, la sorcellerie nous semble traduire des conflits existant à l'intérieur d'un village ou d'une famille puisque jamais le *mpamosavy* n'est tout à fait un étranger de passage. On pourrait même faire appel à des conflits familiaux plus ou moins inconscients pour expliquer que le *mpamosavy* soit «obligé par un charme trop fort» de sacrifier un membre de sa famille qui, d'après l'idéologie de la parenté *fihavanana*, lui est nécessairement cher. Donc le *mosavy* et le *tangena* seraient un moyen de résoudre des conflits.

Dès lors, on ne s'étonnera plus que face à une idéologie nouvelle, qui, assumée autant par les églises chrétiennes que par le personnel de l'administration moderne, ou se refuse à concevoir la fonction régulatrice des pratiques et croyances anciennes ou se contente de les interdire, les chrétiens et les non-chrétiens continuent à vivre le legs-ancestral grâce auquel les conflits à l'intérieur des communautés villageoises trouvaient une solution. Et on comprendra d'autant mieux cette pesanteur sociologique du passé que l'idéologie nouvelle ne propose aucun modèle «moderne» qui permette aux villageois de résoudre eux-mêmes leurs propres conflits.

FAMINTINANA

Mazàna any amin'ny tanàna amin'ny faritra betsimisaraka no miteraka olana eo amin'ny mpiara-belona sy eo amin'ny mpianakavy ny tahotra ny mpamosavy. Hafa lavitra noho ny olon-tsotra izao izay manana lafiny tsara sy lafiny ratsy mantsy ny mpamosavy. Iandronan'ny ratsy sy ny fahafatesana izy ary na iza na iza dia mety ho lasa mpamosavy, indrindra moa fa ireo vehivavy ahiahina ho mampiasa ody fitia. Araky ny tantara iray dia mikatsaka hatrany ny hampirindra ny isan'ny mponina eto an-tany i Zanahary koa izany no isian'ny mpamosavy izay mahatonga ny fahafatesana sy ny fampinomana, hany fomba ahafantarana ireo mpamosavy sy ahafahana mametra ny asa ratsiny. Raha be loatra ny ahiahy mikasika olona iray dia terena hinon-tangena izy, na koa manolotena ho amin'izany. Ary satria moa efa voarara nanomboka tamin'ny andron'ny fanjanahantany ny fampinomana dia an-tsokosoko no anaovana azy. Mpanangena no mitari-draharaha. Eo am-piandohana dia manonona ireo teny tokony hotononina izy ho fandroahana ny fanahy ratsy sy ho fangatahana ny fanampian'ireo Zanahary any ambony sy ireo any ambany ary ny razana. Ao aorian'izay dia maniraka fanahy ny mpanangena hiaroka an'i Bimitiny, fanahin'ny tangena, satria tsy mety ny fampinomana raha tsy manatrika eo izy. Tany andrefana no hita i Bimitiny, rehefa avy nokarohina ela dia ela tamin'ny vazan-tany efatra. Dia nentina am-pilanjana ary i Bimitiny, kinanjo nianjera tao anaty fotaka noho ny fahavotsan'ireo fanahy, hany ka naleon'i Bimitiny tsy nanatrika ny fampinomana ary natolony ny mpanangena ny fahefany. Raha mamboatra ny fanafody ary ny mpanangena dia kikisany ny voantangena, ataony ao anaty ravin-dravinala ny potipotiny ary asainy sotroin'ilay voampanga. Raha mandoa ilay voampanga dia afaka madiodio, raha tsy izany kosa dia heverina ho diso. Fahiny dia novonoina ny meloka, ankehitriny kosa dia roahina tsy honina ao an-tanàna.

SUMMARY

Fear of the mpamosavy is very common in the Betsimisaraka villages. It entails conflicts within the villages or within families. Contrary to the ordinary man who is a mixture of good and evil, the *mpamosavy* is entirely evil and death. Anyone can be or become one, but women suspected of using love potions are more prone to becoming one.

A myth tells how *Zanahary* (god) keeps up the demographic balance in society through the *mpamosavy* who kill and through the *tangena*, the ordeal which reveals sorcerers and is the only brake to their actions. A suspected person must undergo — willingly or not — the *tangena* ordeal. The ceremonial, officially forbidden since the colonial days, takes place at

light. It is directed by the *mpanangena* (master of the *tangena*) who says the ritual words necessary to chase away bad spirits and to ask for help from both the higher and lower *Zanahary* and from the ancestors.

Then, the *mpanangena*, through a kind of «chamanic» journey sends spirits in search of *Bimitiny*, himself spirit of the *tangena*, whose presence is necessary. Having looked for him in the four directions the spirits find him in the west, but on their way back, as they are carrying him in a *filanzana*, they inadvertently let him fall in the mud. Eventually he decides not to come and hands over his own powers to the *mpanangena*. At last, this one gets the drug ready: he grates a *tangena* nut, places the shavings into *ravinala* leaves and has them eaten by the accused. If this latter one vomits, he is regarded as innocent, if not, he is guilty. In the old days, he was put to death. To day, he is cast out of the village.